

— Pourquoi donc, lui dit un ami, avez-vous choisi celui-là même qui n'offre aucune garantie ?

— Vous vous trompez ; jamais enfant ne fut muni d'aussi bons certificats. Ecoutez plutôt. En entrant il s'est essuyé les pieds avec soin et a fermé la porte derrière lui, ce qui montre qu'il est soigneux. Il a donné immédiatement son siège à ce pauvre boiteux, ce sera un bon caractère. Il a ôté son chapeau en entrant et répondu à mes questions en peu de mots et respectueusement, comme un jeune homme poli et bien élevé. J'avais laissé un livre par terre, il le ramassa et le mit sur la table, contrairement à ses compagnons qui passèrent par dessus sans y faire attention, puis il attendit patiemment son tour pour s'adresser à moi. Lorsque je lui parlai, je remarquai comme ses habits étaient nets, ses cheveux bien peignés, ses dents blanches comme la neige. Il écrivit son nom devant moi, sa main était parfaitement lavée, ses ongles absolument propres. Ne croyez-vous pas que ceci vaille bien mieux que n'importe quelle lettre de recommandation ?

L'Abaille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 10 OCTOBRE 1878.

Le 9 Octobre 1868.

C'est en ce jour que s'ouvrit le Petit Séminaire de Québec. Nous voudrions bien revoir la vieille maison qui abrita nos premiers confrères, les aînés d'une famille de deux siècles ! Oh ! comme nous baiseriez avec respect ces murs sacrés ! ils furent les heureux témoins des vertus de nos devanciers et du dévouement héroïque de nos deux premiers Supérieurs, MM. Henri de Bernières et Ango des Maizerets. Ils nous renverraient comme un écho des éloges adressés dans leur enceinte à la sainteté de Mgr de Laval. Du moins si le premier asile du Petit Séminaire, l'antique demeure de Madame Couillard a disparu, nous savons où elle était située ; c'est là, près de la façade principale du Séminaire qui donne sur le jardin : un ancien plan de Québec en indique l'emplacement, et, il y a quelques années, M. Laverdière en faisait déblayer les fondements ; la terre qui les recouvre, il faut la fouler avec vénération, car elle est sainte.

Les noms des 13 premiers élèves ont été conservés. Nous les redirons ici avec bonheur, quoique déjà ils aient été inscrits dans *L'Abaille* d'autrefois : Pierre et Charles Volant de St. Claude, Michel Poulin, Pierre Pélerin de St. Amant, Jean Pinguet, Paul Vachon, J.-B. Has-

lay, voilà pour les français ou les canadiens-français. Puis à côté d'eux, six enfants de la forêt, six petits Hurons, Joseph Haondecheté, Joseph Honhaton, Joseph Handeouaturi, Joseph Oukouchiandes, Jean Aoutronouret et Nicolas Arsaritta.

Que devinrent nos vénérables doyens ?

Des sept premiers, cinq furent l'ornement du sanctuaire, heureuse proportion qui dut consoler les désirs de notre fondateur Mgr de Laval. Pierre et Charles Volant de St. Claude devinrent d'excellents curés ainsi que Paul Vachon ; Pierre Pélerin de St. Amant se fit récollet sous le nom de Père Ambroise, et Jean Pinguet fut prêtre et chanoine de Québec. La première génération d'élèves fournissait ainsi à l'Eglise des sujets pour tous les demandes : sacerdece, ordre religieux, dignité même, aucun élément n'était oublié. Quant à Michel Poulin et à J.-B. Haslay, ils interrompirent bientôt leurs études et nous n'avons pu retracer la route qu'ils suivirent.

Et nos confrères hurons que devinrent-ils ? Oh ! pas un ne persévéra ! Au bout de quelques mois, sur six cinq s'étaient déjà envolés de la cage. Croit-on qu'il fût si facile de franciser ces jeunes natures primitives ? Que d'embarras, que de petites entraves allaient contrarier les aspirations de leur enfance ! Quel supplice, par exemple, de s'appliquer à saisir une règle de grammaire, quand depuis l'âge de quatre ans, on n'a connu qu'un seul exercice : lancer une pierre contre l'écuriel des bois, ou tirer une flèche contre l'oiseau des airs ? Comment s'astreindre à l'étiquette d'une table bien ordonnée ? Moi, boire dans un vase étroit, quand, à longs traits, je me suis abreuvé jusqu'ici aux délices des fontaines limpides ! Moi, manger comme du bout des dents, quand la sagamité me reviendra en mémoire avec ses vaillants lambeaux pris à ma bague de bois ! Moi, m'enfermer entre quatre murs et un plafond, quand je ne connaissais d'autre voûte au dessus de ma tête que le ciel étoilé, d'autres limites à mes ébats que la profondeur des forêts ! Vous me parlez de ma cabane : mais du moins dans ma cabane, je n'avais pas à réchauffer mes membres près d'une caisse en fer rougi au feu : oh ! vous ne savez pas, vous petit français, les charmes d'un grand bûcher qui pétille, des flammes qui s'élèvent en tourbillonnant, de l'enivrement même de la fumée ! Et mille autres sentiments se croisaient dans l'âme de l'enfant des bois et la remplissaient d'une tristesse indéfinissable, et il lui fallait regagner sa vie aventureuse et errante, ou bien l'ennui l'aurait fait mourir.

Telle est, en deux mots, l'histoire de nos origines : excellent succès au point

de vue des vocations ecclésiastiques, ce qui était le but principal de la fondation du Petit Séminaire : insuccès au point de vue de l'idée de franciser les sauvages, idée imposée par Louis XIV et communiquée par l'intendant Talon à Mgr de Laval et aux RR. PP. Jésuites.

Dans notre prochain numéro, nous dirons un mot de la fête intime qui a été célébrée le 9 octobre 1868, anniversaire de l'ouverture du Petit Séminaire.

Nouvelles Locales.

Cause de Mgr de Laval.—Hier, 9 octobre, Sa Grâce Mgr l'Archevêque a institué une commission qui doit s'occuper des travaux préliminaires à l'introduction de la cause de Mgr de Laval.

Par une heureuse coïncidence, cette date du 9 octobre 1878 se trouve être le 210^e anniversaire de l'ouverture du Petit Séminaire de Québec. N'est-ce pas déjà une coïncidence d'un bon augure ?

Voici les membres de cette commission :

Postulateur.—M. T.-E. Hamel, V. G. et Supérieur du Séminaire.

Juges.—Mgr B. Paquet, M. Cy. Legaré, M. Ls.-H. Paquet.

Secrétaire.—M. Ans. Rhéaume.

Promoteur fiscal.—M. Ed. Bonneau, Chapelain des Sœurs de la Charité.

Huissier.—M. A.-A. Blais.

A l'occasion de ce premier pas vers la canonisation du fondateur du Séminaire, Mgr l'Archevêque a bien voulu venir nous dire, hier matin, la messe de communauté, qui a été précédé du *Veni Creator*, pour attirer les bénédictions de Dieu sur les travaux de la nouvelle commission.

Son Excellence Lord Dufferin a fait une visite d'adieu à Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, et lui a présenté ainsi qu'à Mgr Cazeau un exemplaire de ses ouvrages magnifiquement reliés.

Le diplôme de Docteur en Droit et des Lettres, présenté par l'Université Laval à Son Excellence Lord Dufferin, vient de lui être remis dans une très-belle cassette en noyer noir, avec plaque d'argent et inscription. Son Excellence a aussi reçu de la part du Séminaire, la robe de Docteur en Droit, soie fort riche, avec épitoge doublée en bleu et bordée d'hermine.

Son Excellence a fait gracieusement remercier le Séminaire des marques d'attention dont elle venait d'être l'objet.

M. l'abbé M.-E. Méthot a pris ses appartements au No. 121, rue du Champ de Mars, Montréal.